

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 9 juin 2015 portant désignation des représentants du personnel au sein du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel placé auprès du ministre chargé des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes

NOR : AFSR1530422A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2014 portant création et composition du comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes;

Vu l'arrêté du 6 mai 2015 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel placé auprès du ministre chargé des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes;

Vu l'arrêté du 20 mai 2015 fixant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants au sein du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel placé auprès du ministre chargé des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes;

Sur proposition des organisations syndicales,

Arrête :

Article 1^{er}

Syndicat CFDT

Membres titulaires

Mme Cathy AUGER-DUBOIS, agence régionale de santé de Pays de la Loire.

Mme Laurence REBIERRE, direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine.

Membres suppléants

M. Alain OLMOS, administration centrale.

M. Rémy SIMPER, direction départementale de la cohésion sociale du Bas-Rhin.

Syndicat SNASS-SMAST-CGT

Membres titulaires

M. Frédéric GONANO, agence régionale de santé de Pays de la Loire.

M. Laurent LAPLANCHE, direction des ressources humaines.

Membres suppléants

Mme Anne SANQUER, direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France.

M. Robert GUTTIEREZ, direction de l'information et de la communication.

Syndicat SNPASS-FO

Membre titulaire

M. François GUERARD, direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Membre suppléant

M. Juan NAVARRO, agence régionale de santé de Languedoc-Roussillon.

Syndicat UNSA Emploi-Solidarité

Membres titulaires

M. Jean-Pierre SALIMINA, direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de La Réunion.

M. Jean-Pierre SEVERE, direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France.

Membres suppléants

Mme Chantal DIEMONT, direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France.

M. Patrick DURBANT, direction départementale de la cohésion sociale de Seine-Saint-Denis.

Article 2

Le directeur des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 9 juin 2015.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
J. BLONDEL